



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

délégations de service public

Question écrite n° 73743

Texte de la question

M. Alain Fabre-Pujol appelle l'attention de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat sur les conséquences pour le personnel du changement de statut de leur employeur du secteur associatif au secteur public municipal. Alors que ces personnes, aides-soignants, infirmiers, disposent d'une compétence et d'une expérience avérées, il leur est demandé de préparer et de réussir un concours exigeant pour être apte à remplir des missions qu'ils maîtrisent déjà. Cette situation crée des incompréhensions sur le sens et le bénéfice de la mission de service public. Il souhaite savoir ce que le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour améliorer cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Alain Fabre-Pujol](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73743

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2002, page 1212